



M. Luis Echávarri
Directeur général de l'AEN

2002

Vue d'ensemble

À l'instar des évolutions de l'énergie nucléaire dans les pays de l'OCDE, 2002 a été une année très fertile pour l'AEN, mettant à l'épreuve ses facultés d'adaptation rapide à un environnement en mutation et de mobilisation des ressources conjuguées des pays membres pour développer des concepts, analyses et projets nouveaux dans un éventail de domaines où ses membres ont jugé la coopération multilatérale nécessaire.

Parmi toutes les évolutions qui ont influencé ces efforts, citons l'ouverture des marchés de l'énergie, les politiques environnementales adoptées pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et la décision de mettre au point de nouvelles technologies de réacteurs et de cycles du combustible.

Ce rapport annuel vise à illustrer les grands axes du programme de travail de l'AEN et les principaux résultats de l'année. Qu'il nous soit permis de rappeler l'un des défis que soulèvent l'élaboration du programme et son application : trouver le juste équilibre entre les différents domaines d'activité pour répondre au mieux aux demandes et besoins de membres aux intérêts variés, étant donné que certains exploitent l'énergie nucléaire, d'autres ont décidé de l'abandonner, d'autres encore n'ont pas de programme électronucléaire.

Parmi les activités de l'Agence en 2002 qui témoignent de cette diversité, citons :

- L'analyse par l'AEN du rôle de l'énergie nucléaire dans une perspective de développement durable, présentée à la réunion ministérielle de l'OCDE ainsi qu'à la Commission du développement durable de l'ONU, pour préparer le sommet de Johannesburg, Rio + 10. L'année 2002 a vu la poursuite des travaux, notamment sur les indicateurs dans ce domaine.





- Le soutien technique de l'Agence au Forum international Génération IV, un cadre de réflexion sur la mise au point de filières de réacteurs et cycles du combustible qui devraient être opérationnels d'ici 2030.
- Les activités que mène l'AEN dans les domaines de l'analyse, de la prévention et de la gestion des accidents avec l'objectif d'en réduire la probabilité et les conséquences éventuelles, notamment la création de projets communs de R&D sur la sûreté nucléaire.
- La réflexion sur la façon de préserver l'efficacité des autorités de sûreté et de maintenir des moyens de recherche suffisants pour les besoins de la réglementation.
- L'assistance apportée par l'Agence à la modernisation des recommandations de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) et la recherche de solutions pour mieux intégrer la protection radiologique aux concepts et démarches actuels de gouvernance du risque.
- Les travaux de l'AEN sur la gestion des déchets radioactifs, y compris les moyens d'améliorer la confiance des spécialistes et de la société civile dans le stockage géologique des déchets de haute activité à vie longue, et l'expertise internationale d'une étude du ministère de l'Énergie des États-Unis s'inscrivant dans le cadre du processus de recommandation du site de Yucca Mountain pour un dépôt de combustible usé et de déchets de haute activité.
- L'organisation de la deuxième session de l'École internationale de droit nucléaire, en France, afin de parfaire la formation des jeunes juristes des pays de l'AEN et d'autres pays, sur les multiples aspects de la législation et de la réglementation nucléaire.

Autant d'exemples de la diversité et de la polyvalence du rôle de l'Agence pour l'énergie nucléaire en 2002 et de l'utilisation des ressources de la coopération internationale au bénéfice de tous ses membres.

